



Salon de l'Investissement, de l'Immobilier
et des Énergies pour l'Afrique

ORDRE DE PARTICIPATION

Cible :
» Professionnels de l'immobilier,
Investisseurs
Professionnels des énergies

Date : 11,12, 13 Avril 2025

Lieu : Hyatt Regency Paris Étoile - 3 Pl.
du Général Kœnig, 75017 France

Pays invités : Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun,
Guinée, Mali, Burkina-Faso, Benin, Maroc, Togo,
Congo, Centrafrique, Tunisie, Algérie, ect.



SCANNEZ ICI POUR
RÉSERVER VOS PLACES.

CAMPAGNE SUR 7 mois, dans plus de 10 pays ciblés.

Important : Une TVA de 18 % (Taxe sur la Valeur Ajoutée) n'est pas incluse dans le tarif du forfait.
Le prix total, TVA comprise, sera indiqué sur la facture finale après signature du formulaire d'inscription.

DIAMANT

Visibilité Maximale : Logo en tête d'affiche sur tous les supports de communication (affiches, brochures, site web, réseaux sociaux).

Espace Exposition Premium : Stand de 18 m² dans un emplacement stratégique et avantage inclus

Conférence Exclusive : Possibilité de donner une conférence ou un atelier pendant le salon.

Publicité Personnalisée : Inclusion d'un article dans le bulletin d'information du site.

Accès VIP : Invitations pour 10 personnes, avec accès à une zone VIP. Logo sur le badge des participants.

OR

Visibilité Élevée : Logo sur les supports de communication (site web, réseaux sociaux).

Espace Exposition : Stand de 12 m² dans un emplacement stratégique et avantage inclus

Panel : Participation à un panel sur des sujets clés du secteur.

Mise en Avant : Mention dans les newsletters envoyées aux participants.

Logo sur le badge des participants.

ARGENT

Visibilité Basique : Logo sur le site web et les réseaux sociaux.

Espace Exposition : Stand de 9 m² avantage inclus et emplacement stratégique

Démonstration ou test de produits/-service

Flyers ou Brochures : Distribution de vos documents dans les sacs des participants.

Accès : Invitations pour personnes dans l'espace VIP

Stand/m2 avec moquette - Montage ,
Installation et démontage inclu.
- 1 enseigne drapeau de 600 x 200mm
- Impression recto/verso au nom de l'exposant
- 4 chaises et 2 tables
- 1 Comptoir mélaminé blanc
- 1 Tabouret haut blanc
- 1 présentoir (flyers)
- 1 corbeille
Avantages compris

Raison Sociale :
Représentée par : Fonction :
Adresse : Code Postal :
Ville : Tél : Mail :
Personne ressource pour le suivi : Tél : Mail :

PACKS DE SOUSCRIPTION

Formule choisie : DIAMAND ☐ OR ☐ ARGENT ☐ MONTANT HT F CFA :

Option Par Personne :

Billet d'avion ☐ Billet d'avion + Hôtel ☐ Billet d'avion + Hôtel Demie Pension ☐

Le présent ordre est payable à la commande et tient lieu de facture

Règlement par chèque ou virement libellé à l'ordre de :

SIIMEA

Chèque N°
sur
le

TOTAL HT :

TVA AJOUTER 18% :

MONTANT TTC :

Définitions

Tel qu'utilisé dans ce document, les termes suivants ont les significations spécifiées ci-dessous :

- a) SIIMEA 2025 : Salon de l'Investissement, de l'Immobilier et des Énergies pour l'Afrique 2025
- b) ORGANISATEUR : FOX COMMUNICATION
- c) DÉLÉGUÉ : Une personne assistant au SIIMEA 2025 en tant que visiteur/participant. Le délégué a le droit de participer au SIIMEA 2025 sous ces termes et conditions

Conditions Générales de Vente

- 1- Tous les forfaits sont vendus exclusivement par FOX COMMUNICATION ou par des représentants officiels dans différents pays annoncés par l'ORGANISATEUR.
- 2- Toutes les commandes sont soumises à disposition et acceptation par l'ORGANISATEUR.
- 3- Les DÉLÉGUÉS doivent respecter les délais de paiement et les instructions qui leur sont envoyées par l'ORGANISATEUR. La participation n'est garantie que lorsque le paiement a été reçu en totalité et dans les délais. 4- AUCUNE ANNULATION, REMBOURSEMENT ou ÉCHANGE de forfait n'est autorisée une fois le forfait vendu.
- 5- Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail dès réception du paiement complet. Si le paiement complet n'a pas été reçu avant la date limite indiquée sur la facture proforma, l'inscription restera invalide.

Paiement des Frais

- 1- Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque bancaire, transfert d'argent. 2- Tous les frais sont en Franc CFA (XOF), + 18 % de TVA.
- 3- Les frais d'inscription doivent être effectués en un seul virement bancaire, chèque bancaire, transfert d'argent.

Report ou Annulation de l'Événement

Événement de Force majeure : L'ORGANISATEUR peut reporter, annuler, interrompre ou arrêter l'événement à tout moment et pour toute raison, y compris, sans s'y limiter (dommages ou annulation du lieu, conflit industriel, règlements ou actions gouvernementales, actions militaires, pandémie, incendie, inondation, catastrophe, émeute civile, actes de terrorisme ou guerre) si un événement de Force majeure se produit que l'ORGANISATEUR considère comme rendant impossible, déconseillé ou impraticable la tenue de l'événement. Dans le cas où la date du SIIMEA 2025 est modifiée ou annulée pour l'année en cours, mais est raisonnablement attendue par l'ORGANISATEUR pour se tenir l'année suivante, l'inscription du délégué restera en vigueur pour l'édition de l'année suivante, mais aucun remboursement sur les billets ne sera effectué en aucune circonstance.

Politique de Remboursement

- 1- Toutes les ventes de forfaits sont définitives. Il n'y a pas de remboursements ou d'échanges.
- 2- Aucun remboursement sur les billets ne sera effectué en aucune circonstance.
- 3- Aucun remboursement sur les billets ne sera effectué en cas de refus de visa.

Utilisation des Données

En s'inscrivant à l'événement, le participant accorde à l'Organisateur le droit de sauvegarder et de traiter ses données personnelles, ainsi que ses photos, légendes vidéo et son logo, à des fins promotionnelles et marketing, avant, pendant et après l'événement.

Les données (comportant le nom, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du participant, adresse commerciale/de facturation) sont utilisées à des fins de comptabilité et de facturation, ainsi que pour informer le participant des événements futurs.

Termes et conditions.

Ces conditions générales s'appliquent au délégué participant au SIIMEA 2025, organisé par FOX COMMUNICATION. Ces conditions générales font partie intégrante de l'accord entre l'Organisateur et le Délégué.

- 1- En complétant l'inscription, le DÉLÉGUÉ accepte les Termes et conditions. En s'inscrivant, le DÉLÉGUÉ confirme également que les Informations soumises sont exactes et complètes.
- 2- Seuls les formulaires d'inscription entièrement complétés seront acceptés.
- 3- L'ORGANISATEUR se réserve le droit de prendre des mesures contre tout délégué en cas de possibilité de nuire à la réputation de l'événement.
- 4- Le profil des Délégués ne peut être en contradiction avec le concept de l'événement et les définitions

Frais de Visa & de Voyage

- 1- Les coûts des billets d'avion/voyage et les dépenses quotidiennes ne sont pas inclus dans les prix des forfaits.
- 2- L'ORGANISATEUR n'est pas responsable en cas de réponse négative à la demande de visa.
- 3- Le DÉLÉGUÉ est le seul responsable des frais de visa et de la demande



Date, Signature et Cachet de l'Organisateur

Date, Signature et Cachet du souscripteur

☐ Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales



WWW.SIIMEA.COM

Raison Sociale :
Représentée par : Fonction :
Adresse : Code Postal :
Ville : Tél : Mail :
Personne ressource pour le suivi : Tél : Mail :

PACKS DE SOUSCRIPTION

Formule choisie : DIAMAND ☐ OR ☐ ARGENT ☐ MONTANT HT F CFA :

Option Par Personne :

Billet d'avion ☐ Billet d'avion + Hôtel ☐ Billet d'avion + Hôtel Demie Pension ☐

Le présent ordre est payable à la commande et tient lieu de facture

Règlement par chèque ou virement libellé à l'ordre de :

SIIMEA

Chèque N°
sur
le

TOTAL HT :

TVA AJOUTER 18% :

MONTANT TTC :

Définitions

Tel qu'utilisé dans ce document, les termes suivants ont les significations spécifiées ci-dessous :

- a) SIIMEA 2025 : Salon de l'Investissement, de l'Immobilier et des Énergies pour l'Afrique 2025
- b) ORGANISATEUR : FOX COMMUNICATION
- c) DÉLÉGUÉ : Une personne assistant au SIIMEA 2025 en tant que visiteur/participant. Le délégué a le droit de participer au SIIMEA 2025 sous ces termes et conditions

Conditions Générales de Vente

- 1- Tous les forfaits sont vendus exclusivement par FOX COMMUNICATION ou par des représentants officiels dans différents pays annoncés par l'ORGANISATEUR.
- 2- Toutes les commandes sont soumises à disposition et acceptation par l'ORGANISATEUR.
- 3- Les DÉLÉGUÉS doivent respecter les délais de paiement et les instructions qui leur sont envoyées par l'ORGANISATEUR. La participation n'est garantie que lorsque le paiement a été reçu en totalité et dans les délais.
- 4- AUCUNE ANNULATION, REMBOURSEMENT ou ÉCHANGE de forfait n'est autorisée une fois le forfait vendu.
- 5- Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail dès réception du paiement complet. Si le paiement complet n'a pas été reçu avant la date limite indiquée sur la facture proforma, l'inscription restera invalide.

Paiement des Frais

- 1- Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque bancaire, transfert d'argent.
- 2- Tous les frais sont en Franc CFA (XOF), + 18 % de TVA.
- 3- Les frais d'inscription doivent être effectués en un seul virement bancaire, chèque bancaire, transfert d'argent.

Report ou Annulation de l'Événement

Événement de Force majeure : L'ORGANISATEUR peut reporter, annuler, interrompre ou arrêter l'événement à tout moment et pour toute raison, y compris, sans s'y limiter (dommages ou annulation du lieu, conflit industriel, règlements ou actions gouvernementales, actions militaires, pandémie, incendie, inondation, catastrophe, émeute civile, actes de terrorisme ou guerre) si un événement de Force majeure se produit que l'ORGANISATEUR considère comme rendant impossible, déconseillé ou impraticable la tenue de l'événement. Dans le cas où la date du SIIMEA 2025 est modifiée ou annulée pour l'année en cours, mais est raisonnablement attendue par l'ORGANISATEUR pour se tenir l'année suivante, l'inscription du délégué restera en vigueur pour l'édition de l'année suivante, mais aucun remboursement sur les billets ne sera effectué en aucune circonstance.

Politique de Remboursement

- 1- Toutes les ventes de forfaits sont définitives. Il n'y a pas de remboursements ou d'échanges.
- 2- Aucun remboursement sur les billets ne sera effectué en aucune circonstance.
- 3- Aucun remboursement sur les billets ne sera effectué en cas de refus de visa.

Utilisation des Données

En s'inscrivant à l'événement, le participant accorde à l'Organisateur le droit de sauvegarder et de traiter ses données personnelles, ainsi que ses photos, légendes vidéo et son logo, à des fins promotionnelles et marketing, avant, pendant et après l'événement.

Les données (comportant le nom, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail du participant, adresse commerciale/de facturation) sont utilisées à des fins de comptabilité et de facturation, ainsi que pour informer le participant des événements futurs.

Termes et conditions.

Ces conditions générales s'appliquent au délégué participant au SIIMEA 2025, organisé par FOX COMMUNICATION. Ces conditions générales font partie intégrante de l'accord entre l'Organisateur et le Délégué.

- 1- En complétant l'inscription, le DÉLÉGUÉ accepte les Termes et conditions. En s'inscrivant, le DÉLÉGUÉ confirme également que les Informations soumises sont exactes et complètes.
- 2- Seuls les formulaires d'inscription entièrement complétés seront acceptés.
- 3- L'ORGANISATEUR se réserve le droit de prendre des mesures contre tout délégué en cas de possibilité de nuire à la réputation de l'événement.
- 4- Le profil des Délégués ne peut être en contradiction avec le concept de l'événement et les définitions

Frais de Visa & de Voyage

- 1- Les coûts des billets d'avion/voyage et les dépenses quotidiennes ne sont pas inclus dans les prix des forfaits.
- 2- L'ORGANISATEUR n'est pas responsable en cas de réponse négative à la demande de visa.
- 3- Le DÉLÉGUÉ est le seul responsable des frais de visa et de la demande



Date, Signature et Cachet de l'Organisateur

Date, Signature et Cachet du souscripteur

☐ Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales



WWW.SIIMEA.COM

AVANTAGES	DIAMAND	OR	ARGENT
Accès VIP	10	05	02
Discours à l'ouverture	✓		
Conférence, Panel, Démonstration	C	P	D
Rencontres VIP organisées au total	9	6	3
Desk d'exposition dans l'espace B2B			
Billet d'avion+ Hôtel + Dernie Pension (1 Personne)	✓		
Billet d'avion + Hôtel (1 Personne)		✓	
Billet d'avion (1 Personne)			✓
Logo sur les cordons de badges	✓		
Insertion dans le livret de présentation (2 Pleines Pages, Une Page et 1 Dernie Page)	2PP	1PP	DP
Goodies personnalisés logo SIIMEA & votre logo (Polo, Tee-shirt, casquette, porte clé, stylo, crayon, sac et carnet A6, flyers,brochures,etc.)À offrir aux visiteurs & participants	✓	✓	
Passage vidéo à l'ouverture salle conférence chaque jour	✓	✓	✓
Logo sur le fond de scène et les kakemonos	✓	✓	✓
Logo sur la couverture du programme	✓	✓	✓
Logo sur toute la campagne digitale			
Pose kakemono l'espace Conférence	✓	✓	
Bannière sur le site web du SIIMEA	✓	✓	
Logo sur le site internet du SIIMEA	✓	✓	
Campagne média digitale vous mentionnant	✓	✓	✓
Interviews exclusives avant, pendant et après	✓	✓	
Séances photos professionnelles sur des 3 jours d'expositions	✓	✓	
Mention spéciale dans le discours	✓	✓	
Article dédié newsletter avant et après l'evenement	✓		
Passage spot audio/ vidéo sur les 3 jours d'expositions	✓	✓	✓
Citation dans la presse écrite et en ligne	✓		

XOF	30.000.000	25.000.000	15.000.000
EURO	45.720	38100	22.860
DOLLARD	49.710	41425	24.855
MAD	493.260	411.050	246.630